



**APPEL À PROPOSITIONS ET INSTRUCTIONS POUR LES
CANDIDATURES**

Impact de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA)

1. Introduction

Contexte

La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) a été officiellement établie en mars 2018 lors de la 10^{ème} session extraordinaire de l'Assemblée de l'Union Africaine (UA) à Kigali, au Rwanda. Il s'agit de l'une des grandes priorités de l'Agenda 2063 pour l'Afrique et d'une étape importante sur la voie de l'intégration économique continentale africaine. Elle a également figuré en bonne place dans la déclaration politique du cinquième sommet UA-UE d'Abidjan, en Côte d'Ivoire. Récemment, des progrès remarquables ont été accomplis. Cinquante-quatre des 55 États membres de l'UA ont désormais signé l'accord. L'accord est entré en vigueur le 30 mai 2019 puis en phase opérationnelle le 7 juillet 2019, à la suite du 33^{ème} sommet extraordinaire de l'Union Africaine. En septembre 2021, 39 États membres de l'UA avaient ratifié l'accord et déposé leurs instruments de ratification. Les échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECA ont démarré le 1^{er} janvier 2021 «sur la base d'un corpus réglementaire unique pour le commerce et l'investissement».

La ZLECA vise à mettre en place un marché continental unique des biens et des services, ainsi qu'une libre circulation des personnes et des investissements. Son objectif est d'accélérer le commerce intra-africain grâce à une meilleure harmonisation et coordination de la libéralisation des échanges. Parmi les résultats escomptés figurent un coup d'accélérateur considérable à la croissance économique et l'attraction des investissements en Afrique et dans le monde. Les gains potentiels d'une intégration régionale et économique accrue sont considérables, étant donné que le continent affiche le plus faible pourcentage de commerce intra-régional. Seulement 15 % des exportations des pays Africains ont lieu vers l'Afrique, contre 25 % dans l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et plus de 60 % dans l'UE. Par ailleurs, les exportations se limitent souvent aux ressources naturelles et offrent une faible valeur ajoutée aux autres secteurs de l'économie. Forte de son expérience considérable en matière de création d'un marché intérieur, l'UE soutient la zone de libre-échange en Afrique depuis son origine en 2015 et reste déterminée à soutenir son processus de ratification et de mise en œuvre.

Le Centre commun de recherche (CCR) et le département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable (ARBE) de la Commission de l'Union Africaine (CUA) finalisent actuellement une évaluation des effets économiques de la ZLECA sur les pays africains, en se concentrant particulièrement sur le système agroalimentaire. L'étude analyse les incidences économiques (aux échelles continentales, régionales et nationales) et distributives des chocs politiques et/ou structurels, ainsi que la transmission sectorielle des politiques sectorielles aux secteurs et aux régions. Les résultats de l'étude comprennent des projections concernant le PIB, l'emploi, les échanges bilatéraux, les flux de capitaux, la consommation des ménages et le bien-être. Les résultats du modèle seront présentés aux organes politiques, y compris à la 4^{ème} réunion du Comité Technique Spécialisé sur l'Agriculture, le Développement rural, l'Eau et l'Environnement en décembre 2021.

Brève description du CCR de la CE, de l'CUA-ARBE, du FARA et du PANAP.

[Réseau panafricain pour l'analyse économique des politiques \(PANAP\)](#)

Le PANAP est un réseau d'institutions universitaires et de recherche qui collaborent avec le Centre Commun de Recherche (CCR) de la Commission européenne pour développer des travaux de recherche sur l'économie agricole et l'analyse des politiques en Afrique. Le PANAP fait partie du programme d'action de la déclaration politique de la 3^{ème} conférence ministérielle UA-UE sur l'agriculture, qui s'est tenue à Rome le 21 juin 2019, et est conçu dans le cadre du programme Afrique-Europe pour la transformation rurale — Task Force sur l'Afrique rurale.

Le PANAP vise à renforcer la liaison entre les chercheurs/scientifiques et les décideurs politiques en Afrique. L'objectif est de stimuler leur coopération sur certaines questions politiques prioritaires telles que le renforcement de la stabilité du secteur agricole et alimentaire en Afrique. Le PANAP ambitionne également de contribuer à accroître la durabilité des filières agricoles africaines afin travailler au renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, conformément à l'engagement numéro 3 de la déclaration de Malabo sur l'éradication de la faim en Afrique d'ici à 2025 et à l'Objectif de Développement Durable numéro 2 (ODD 2 — Faim zéro).

Commission Européenne-Centre commun de recherche (CCR)

Le CCR est le service scientifique et de la connaissance de la Commission européenne, qui emploie des scientifiques pour effectuer des recherches afin de fournir des avis scientifiques indépendants et un soutien au processus d'élaboration des politiques de l'UE.

Commission de l'Union Africaine — Agriculture, développement rural, économie bleue et environnement durable Arbe

Le département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable (ARBE) de la Commission de l'Union Africaine (CUA) est chargé de diriger les efforts visant à promouvoir la gestion durable de l'environnement et le développement agricole. Le mandat du département comprend la promotion de la mise en œuvre des cadres continentaux de l'Agenda 2063, tels que le programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), la promotion du développement agricole et rural, la promotion des politiques et l'élaboration de stratégies et de programmes visant à garantir la sécurité alimentaire et la nutrition, à aider les États membres à parvenir à une croissance durable et à améliorer les moyens de subsistance grâce à une gestion saine des ressources naturelles et environnementales. En outre, le département ARBE est également chargé de la promotion des initiatives des communautés rurales et du transfert de technologies, la coordination des efforts visant à éradiquer la pauvreté, la lutte contre la désertification et la sécheresse, la promotion des accords multilatéraux sur l'environnement (AME), l'initiative en matière de politique foncière (LPI – *Land Policy Initiative*), le cadre mondial pour les services climatiques (GFCS – *Global Framework for Climate Services*), la réduction des risques de catastrophe, la promotion des politiques et stratégies d'atténuation des catastrophes, et le lancement de recherches sur le changement climatique, l'eau et l'assainissement, ainsi que la gestion des terres. Le département dispose de cinq bureaux techniques régionaux: Le Conseil interafricain phytosanitaire de l'UA (IAPSC) ; le Bureau interafricain des ressources animales (UA-IBAR) ; le Centre panafricain de vaccins vétérinaires (PANVAC) ; La Campagne Panafricaine d'éradication de la mouche Tsé-tsé et de la Trypanosomiase (PATTEC) ; et le Bureau de recherche et développement sur les céréales vivrières en zone semi-arides (SAFGRAD).

Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA)

Le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) est l'organisation continentale en charge de coordonner et de promouvoir la recherche agricole pour le développement (AR4D). Ayant son siège à Accra (Ghana), le FARA est le bras technique de la Commission de l'Union africaine dans les domaines de l'agriculture, de la science, de la technologie et de l'innovation. En cette qualité, le FARA a dirigé la formulation et la mise en œuvre du pilier PDDAA chargé de la recherche agricole, de la diffusion et de l'adoption des technologies (pilier IV) et a ensuite conduit à l'élaboration du programme scientifique pour l'agriculture en Afrique — le cadre du PDDAA visant à renforcer le déploiement de la science, de la technologie et de l'innovation en vue d'atteindre les objectifs du PDDAA. Plus récemment, la CUA a chargé le FARA de servir de chef de file technique pour le développement du programme «Common Africa Agro Parks» (CAAP) — une méga-initiative visant à renforcer les capacités (infrastructures, connaissances, humaines et organisationnelles) ainsi que l'environnement politique nécessaire pour accroître considérablement la production alimentaire, la création de valeur ajoutée et le libre-échange des produits agricoles, dans le contexte de l'AfCFTA. Le FARA sert de point d'entrée pour les initiatives de recherche agricole en Afrique conçues pour avoir une portée continentale ou sous-continentale couvrant plus d'une sous-région. FARA sert également de plateforme continentale pour faire entendre la voix des parties prenantes et des projets issus d'Afrique dans les forums mondiaux de recherche et d'innovation agricoles tels que le Forum mondial sur la recherche agricole (GFAR).

La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA)

La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) est une zone de libre-échange fondée en 2018 et dont les échanges ont débuté le 1^{er} janvier 2021. Elle a été créée par l'Accord de Libre-Échange Continental Africain entre 54 des 55 nations de l'Union africaine. La zone de libre-échange est la plus importante au monde en termes de nombre de pays participants depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce. Le secrétariat de la ZLECA est situé à Accra, au Ghana. L'accord a pour objectifs généraux de créer un marché unique, d'approfondir l'intégration économique du continent, de mettre en place un marché libéralisé grâce à de multiples cycles de négociations, d'aider les mouvements de capitaux et de personnes, de faciliter la transition des investissements vers la mise en place d'une future union douanière continentale, de parvenir à un développement socio-économique durable et inclusif, à l'égalité entre les hommes et les femmes et à promouvoir les transformations structurelles au sein des États membres, de renforcer la compétitivité des États membres en Afrique et sur le marché mondial, d'encourager le développement industriel par la diversification et le développement des chaînes de valeur régionales, le développement agricole et la sécurité alimentaire, et de résoudre les problèmes liés à la multiplicité des États membres en Afrique et sur le marché mondial, à encourager le développement industriel par la diversification et le développement des chaînes de valeur régionales, le développement agricole et la sécurité alimentaire, et à résoudre les problèmes liés à la multiplicité des adhésions et au chevauchement des membres.

2. OBJECTIFS DE L'APPEL À PROPOSITIONS

Par le présent appel à propositions, le CCR entend apporter un soutien technique aux instituts de recherche des États membres de l'UA pouvant participer à la ZLECA afin d'évaluer les éventuels effets économiques, sociaux et environnementaux de la ZLECA sur l'économie en général et sur leurs secteurs agroalimentaires aux niveaux national, régional et des ménages agricoles. L'objectif est de produire des connaissances factuelles sur l'incidence de la ZLECA sur les États membres de l'UA, en mettant l'accent sur les secteurs agro-alimentaires et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que d'aider les États membres de l'UA dans leurs négociations commerciales (par exemple, analyse des stratégies alternatives de libéralisation, choix de produits sensibles).

À cette fin, le CCR propose d'utiliser un modèle d'Équilibre Général Calculable (EGC ou *CGE* en anglais) à un seul pays ([DEMETRA](#)) et/ou un modèle d'exploitation agricole individuelle (FSSIM-DEV) pour analyser les effets intra-nationaux de l'accord à différents niveaux socio-économiques. Les outils proposés permettent de décomposer ou désagréger les impacts d'une politique pour différents secteurs de l'économie, au niveau régional, voire par catégorie de ménages (urbain/rural et/ou niveau de revenu) ou pour différents types d'agriculteurs (voir l'annexe technique pour plus de détails sur les modèles et exemples d'analyses politiques antérieures). La combinaison de ces deux types de modèles est particulièrement pertinente dans la mesure où elle permet de décrire à la fois les effets économiques de la ZLECA dans leur ensemble pour une gamme de produits agroalimentaires et de secteurs, ainsi que l'hétérogénéité de ces impacts pour un ensemble d'exploitations agricoles. Ces deux modèles utiliseront les résultats produits par un modèle global EGC ([MAGNET](#)) qui permettra de représenter plus largement les décisions nationales de libéralisation à l'échelle continentale et mondiale.

4. CONTENU DE LA PROPOSITION

Les instituts de recherche des États membres de l'UA sont appelés à manifester leur intérêt pour la réalisation d'une analyse politique *ex ante* des effets de la ZLECA dans leur pays. Les projets retenus au titre du présent appel feront l'objet d'une **procédure de sélection en deux** étapes. Au cours de la première phase, les instituts de recherche intéressés sont invités à préparer **une proposition de recherche** de trois pages maximum comprenant les principales motivations de l'étude, une brève analyse bibliographique, des objectifs de recherche clairs et une analyse succincte de la disponibilité des données. Les propositions retenues à l'issue de la première phase de sélection seront invitées à présenter une proposition plus complète (maximum 15 pages). Le contenu des propositions complètes pour la deuxième phase de sélection devra inclure :

- Brève introduction sur le contexte national du pays considéré pour l'étude
- Bref examen de la littérature sur des analyses similaires déjà disponibles pour le pays considéré
- Examen de la disponibilité des données (matrice de comptabilité sociale (MCS), tableaux entrées-sorties, enquête sur les dépenses des ménages, enquête sur les ménages agricoles, enquête LSMS-ISA *Living Standard Measurement Survey – Integrated Survey for Agriculture*, etc.)

- Une description des activités nécessaires liées données (mise à jour de la MCS, estimation des élasticités).
- Une description des secteurs et des produits agricoles considérés comme étant plus sensibles à la libéralisation des échanges induites par la ZLECA.
- Une vue d'ensemble des principales priorités et scénarios possibles en matière agroalimentaire (y compris les mesures tarifaires et non tarifaires et les politiques commerciales non directement liées à la ZLECA, telles que la facilitation des échanges ou d'autres politiques visant à développer le secteur agroalimentaire), ainsi que le type de modèle qui pourrait être utilisé pour les simulations proposées (DEMETRA, FSSIM-Dev ou les deux).
- Motivation et principaux objectifs de l'étude
- Plan de diffusion des résultats

Les propositions retenues à l'issue de la sélection recevront un soutien financier et technique de la part de l'UE par l'intermédiaire du CCR. En outre, elles bénéficieront également d'un soutien technique de la part de du CCR par l'intermédiaire du PANAP et du FARA pour la réalisation des études. Il s'agira notamment de l'analyse du contexte politique, la collecte de données, la mise à jour et le nettoyage des données, la réalisation des simulations avec le(s) modèle(s) sélectionné(s), la sélection des scénarios, l'analyse des résultats, la formulation des recommandations politiques, la promotion des politiques et la diffusion des résultats.

5. Partage des connaissances

Le CCR est disposé à organiser des sessions de partage des connaissances afin de permettre aux chercheurs participant au projet d'utiliser les modèles DEMETRA et FSSIM-Dev **y compris** après sa conclusion. Cela ne fera pas formellement partie de la proposition de recherche et du projet mais pourra faire l'objet d'un accord bilatéral entre le CCR et les instituts de recherche sélectionnés.

6. Financement

Le CCR financera chaque projet lauréat avec un budget maximal de **15,000 EUR**. La proposition doit comprendre une section budgétaire détaillée pour couvrir les dépenses en ressources humaines nécessaires à l'exécution des tâches susmentionnées, ainsi que toute autre dépense strictement liée à l'achèvement du projet.

7. QUI PEUT POSTULER ?

Le présent appel à candidature est ouvert à tous les instituts de recherche africains, ou individus, ou groupe de chercheurs membres d'une institution de recherche éligible, établis dans un pays participant à la CUA et à la ZLECA et en capacité d'entreprendre de telles études. Dans le cas d'une institution de recherche, le porteur de projet, qui agira en tant que représentant légal de l'organisme de recherche avec lequel un contrat de service sera signé, devra satisfaire aux critères suivants pour être éligible à un soutien financier :

- Être membre d'un institut de recherche reconnu dans un État membre de l'UA avec une expérience de travaux scientifiques dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture ;
- Être une personne morale, et ;

- Être directement responsable de l'ensemble de la préparation et de la gestion de la recherche à financer.

Dans le cas d'un individu ou d'un groupe de chercheurs, ils devront satisfaire aux critères suivants pour être éligibles à un soutien financier :

- Être membre(s) d'un institut de recherche reconnu dans un État membre de l'UA avec une expérience de travaux scientifiques dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture ;
- Fournir une lettre signée par le directeur de l'institut de recherche en question confirmant qu'il(s) agissent au nom de cet institut ;
- Être une personne morale, et ;
- Être directement responsable(s) de l'ensemble de la préparation et de la gestion de la recherche à financer.

8. PROCÉDURE D'ÉVALUATION

Une procédure de sélection en deux étapes sera organisée pour sélectionner les projets qui seront financés au titre du présent appel à candidature. Au cours de la première phase, les instituts de recherche intéressés sont invités à préparer une proposition maximale de 3 pages, comme indiqué à la section 4. Cette proposition de recherche doit comprendre les principales motivations de l'étude, une brève analyse bibliographique, des objectifs de recherche clairs et une analyse succincte de la disponibilité des données.

L'évaluation sera menée à l'aide du mécanisme interne d'évaluation des propositions du FARA, avec le soutien technique du CCR, de la CUA et de la ZLECA. La sélection des propositions sera une décision commune FARA-CCR et des autres parties prenantes concernées.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les propositions seront évaluées sur la base des critères d'évaluation suivants:

- *Définition du problème, objectifs et méthodologie* : Le problème abordé doit être défini et décrit de manière claire et objective. Les objectifs doivent être décrits de manière claire et précise et être compatibles avec la durée proposée du projet. La méthodologie des travaux devra être aussi claire que possible. En résumé, la conception du projet doit être appropriée pour répondre aux objectifs proposés dans le délai proposé.
- *Profil du demandeur et des partenaires*: À ce stade, l'évaluation se concentrera sur l'expertise et l'expérience de l'équipe proposée pour conduire le projet de recherche. L'organisme de recherche impliqué doit refléter les compétences et l'expérience requises pour atteindre les objectifs du projet de recherche dans les délais impartis. L'expérience du porteur de projet dans la conduite d'une mission similaire sera évaluée.
- *Budget proposé*: Le demandeur doit fournir des informations sur sa capacité de gérer des fonds externes, en particulier des subventions pour des projets de recherche. Les structures qui seront mises en place pour assurer une gestion efficace des fonds devront être clairement indiquées.

Les critères d'évaluation sont détaillés dans le tableau de bord suivant:

Critères d'évaluation	Score maximum
1. Définition du problème, objectifs & méthodologie <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le problème est-il clairement défini ?</i> - <i>Les objectifs sont-ils clairs? Sont-ils réalistes et compatibles avec la durée proposée pour l'étude ?</i> - <i>La méthodologie est-elle appropriée/adéquate pour atteindre les objectifs ?</i> - <i>Existe-t-il un plan de diffusion clair des résultats de l'étude ?</i> 	50
4. PROFIL DU DEMANDEUR <ul style="list-style-type: none"> - <i>Expérience et capacité à conduire des études ou projet de recherche similaires</i> - <i>Répartition des rôles et des responsabilités entre chercheurs et non-chercheurs afin de permettre à ces derniers de se concentrer sur leurs besoins pour produire les résultats des études.</i> 	30
5. BUDGET PROPOSÉ ET CAPACITÉ DE GESTION DU FONDS EXTÉRIEUR <ul style="list-style-type: none"> - <i>Les activités sont-elles convenablement reflétées dans le budget ?</i> - <i>Le ratio entre les coûts estimés et les résultats est-il satisfaisant ?</i> - <i>Le porteur de projet dispose-t-il d'une expérience suffisante dans la gestion de fonds externes ?</i> 	20
TOTAL DE POINTS	100

9. DATE LIMITE ET ADRESSE DE SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Les propositions élaborées doivent être rédigées en anglais. Afin de faciliter la procédure d'évaluation, les propositions élaborées en français, en portugais et en arabe doivent être traduites en anglais avant d'être soumises.

Le FARA et le CCR sont à votre disposition pour plus de précisions et peuvent être contactés par courrier électronique à l'adresse électronique ci-dessous. La soumission des propositions doit avoir lieu au plus tard le **10 novembre 2021**. Les propositions doivent être envoyées aux adresses suivantes : recruitment@faraafrica.org, kantwi@faraafrica.org, et JRC-PANAP@ec.europa.eu

10. Annexe technique

DEMETRA

DEMETRA est une évolution des modèles STAGE_DEV documentés par Aragie et al., 2016¹. STAGE_DEV est une variante de STAGE_2 (McDonald, 2015²) qui intègre une série de relations comportementales supplémentaires qui tiennent mieux compte des relations économiques dans les pays en développement, telles que le double rôle des ménages agricoles semi-subsistants, une fonction de consommation imbriquée, l'endogénéité de la

¹ Aragie, E., McDonald, S., Thierfelder, K., 2016. STAGE_DEV http://cgemod.org.uk/STAGE_DEV.pdf.

² McDonald, S., 2015. Un modèle standard d'équilibre général appliqué: Documentation technique. Version 2 de l'étape.

répartition fonctionnelle des revenus, la migration intérieure et la segmentation du marché des facteurs. La version dynamique récurrente de DEMETRA est dérivée des modèles STAGE_DYN et STAGE_DEV_DYN.

Ces dernières années, le CCR a contribué à l'analyse politique *ex ante* pour le Kenya (Boulanger et al.³, 2018, Nechifor et al., 2020⁴), le Sénégal (Boulanger et al., 2018⁵) et l'Éthiopie (Boulanger et al., 2019⁶, Nechifor et al., 2020⁷) en utilisant DEMETRA.

DEMETRA est calibré sur une forme réduite d'une matrice de comptabilité sociale (MCS) conforme au système de comptabilité nationale des Nations unies (SCN). DEMETRA est un modèle dynamique récurrent qui intègre une série de relations comportementales supplémentaires qui reflètent les caractéristiques structurelles des pays les moins avancés et d'Afrique subsaharienne, notamment l'agriculture de subsistance, la migration intérieure et les rigidités du marché du travail entre les zones rurales et urbaines et les secteurs. DEMETRA analyse les incidences économiques et distributives des chocs politiques et/ou structurels, la transmission sectorielle des politiques sectorielles pour les secteurs, les agents et les régions. La production de DEMETRA comprend des projections relatives aux tableaux entrées-sorties, au PIB, à l'emploi, aux échanges commerciaux, aux flux de capitaux, à la consommation et au bien-être des ménages, à la migration intérieure et à l'évolution du budget agricole. Les principaux résultats seront similaires à ceux fournis par le modèle mondial, mais avec une description plus détaillée en termes de nombre de ménages et, le cas échéant, dans des régions d'un même pays. Cela permettra de comprendre les synergies et les compromis créés par les chocs commerciaux au sein du pays, comblant ainsi une lacune typique de l'analyse mondiale.

DEMETRA est calibré sur une matrice de comptabilité sociale (Mainar et al., 2018⁸). Pour chaque étude de cas, une MCS peut être produite, si et seulement si au moins un tableau Entrées / Sorties récent ou un tableau des Ressources et des Emplois est disponible auprès

³ P. Boulanger, H. Dudu, E. Ferrari, A. J. Mainar Causapé, J. Balié, L. Battaglia, options stratégiques pour soutenir la stratégie de croissance et de transformation du secteur agricole au Kenya. A CGE Analysis, EUR 29231, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2018, ISBN 978-92-79-85949-6, doi:10.2760/091326.

⁴ Nechifor, V., Ferrari, E., Kihui, E., Laichena, J., Omany, D., Musamali, R. et Kiriga, B., COVID-19 impacts and short-term economic recovery in Kenya, EUR 30296 EN, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2020, ISBN 978-92-76-19424-8, doi:10.2760/767447.

⁵ Boulanger, P., Dudu, H., Ferrari, E., Mainar Causapé, A., Angelucci, F., Baborska, R. et Meilland, T., Allocations budgétaires optimales et options de réformes pour le secteur agricole dans le Plan Sénégal Emergent 2019-2023, EUR 29574 FR, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2018, ISBN 978-92-79-98401-3, doi:10.2760/729645.

⁶ Boulanger, P., Ferrari, E., Mainar Causapé, A., Sartori, M., Beshir, M., Hailu, K. et Tsehay, S., Policy options to support the rural employment opportunities strategy in Ethiopia, EUR 29949 EN, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2019, ISBN 978-92-76-11265-5, doi:10.2760/76450.

⁷ Nechifor, V., Boysen, O., Ferrari, E., Hailu, K. et Beshir, M., COVID-19: Impacts socio-économiques et relance en Éthiopie, EUR 30484 EN, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2020, ISBN 978-92-76-27015-7, doi:10.2760/827981

⁸ Mainar Causapé, A., Ferrari, E. et McDonald, S., Social Accounting Matrices: Basic aspects and key steps for estimation, EUR 29297 EN, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2018, ISBN 978-92-79-89846-4, doi:10.2760/010600.

de l'office statistique national (comme dans les cas du Kenya (Mainar et al., 2017⁹), de l'Éthiopie (Mengistu et al., 2019¹⁰), du Sénégal (Boulangier et al., 2017¹¹), du Ghana (Ferreira et al., 2021¹²) et de la Côte d'Ivoire (Ferreira et al., 2021¹³). Si cela n'est pas possible, une MCS peut être récupérée à partir de la littérature et adaptée aux besoins du projet. Toute nouvelle MCS pourrait également être utilisée dans le cadre du Global Trade Analysis Project (GTAP — <https://www.gtap.agecon.purdue.edu/>), afin d'améliorer la représentation actuelle des pays africains dans la base de données mondiale.

Les résultats du modèle pourront ensuite être diffusés au sein de la plateforme de données du CCR, comme dans le cas de la [stratégie de création d'emplois en milieu rural \(RJOCS\) en Éthiopie](#), du [plan Sénégal émergent 2019-2023](#) et de la [stratégie de croissance et de transformation du secteur agricole au Kenya](#).

FSSIM-Dev

FSSIM-Dev est un modèle d'optimisation statique non linéaire comparatif qui fonctionne au niveau des ménages agricoles. Sur la base de l'approche de la programmation mathématique positive (PMP), FSSIM-Dev maximise une fonction objective soumise à un ensemble de contraintes en matière de ressources, de consommation et de politiques (Louhichi et al., 2020¹⁴). FSSIM-Dev est calibrée sur la base des observations réelles des décisions des agriculteurs (notamment leur décision d'assolement) généralement obtenues à partir d'enquêtes auprès des ménages, tels que l'enquête LSMS-ISA (Living Standard Measurement Survey — Integrated Survey on Agriculture) ou toute enquête similaire. FSSIM-Dev peut servir à modéliser *ex ante* les impacts des politiques agroalimentaires et des innovations technologiques sur un large éventail d'indicateurs, tels que la production agricole, le revenu, la réduction de la pauvreté rurale, les inégalités ou la sécurité alimentaire. L'un des principaux atouts de FSSIM-Dev est de rendre compte de toute l'hétérogénéité des impacts, puisqu'il simule le comportement probable de chaque agriculteur de l'échantillon lorsqu'il est confronté à une évolution des conditions économiques ou des politiques. FSSIM-Dev a déjà été utilisé pour analyser les effets de politiques agricoles et alimentaires dans plusieurs pays subsahariens, telles que le soutien aux intrants des agriculteurs (engrais et semences) au

⁹ Mainar Causapé, A., Boulangier, P., Dudu, H., Ferrari, E., Mcdonald, S. et Caivano, A., Social Accounting Matrix of Kenya 2014, EUR 29056 EN, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2017, ISBN 978-92-77708-0, doi:10.2760/852198.

¹⁰ Mengistu, A., Woldeyes, F., Dessie, E., Ayalew, Z., Yeshineh, A., Mainar Causapé, A., Ferrari, E., Caivano, A. et Castro Malet, J., Éthiopie Social Accounting Matrix 2015/16, EUR 29902 EN, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2019, ISBN 978-92-76-12389-7, doi:10.2760/974668.

¹¹ Boulangier, P., Dudu, H., Ferrari, E., et Mainar Causapé, A., Matrice de comptabilité sociale établie de l'économie sénégalaise en 2014, EUR 28979 EN, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2017, ISBN 978-92-79-77209-2, doi:10.2760/563430.

¹² Ferreira, V., Almazán-Gómez, M.Á., Nechifor Vostinaru, V. et Ferrari, E., Social Accounting Matrix for Ghana 2015, EUR 30720 EN, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2021, ISBN 978-92-76-38077-1, doi:10.2760/432014

¹³ Ferreira, V., Almazán-Gómez, M.Á., Nechifor Vostinaru, V., Ferrari, E., et Diallo, S., Social Accounting Matrix for Côte d'Ivoire 2015, EUR 30784 EN, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2021, ISBN 978-92-76-36180-0, doi:10.2760/875449

¹⁴ Louhichi, K., Tillie, P., Ricome, A. et Gomez-Y-Paloma, S. Modelling Farm-household Livemoyens in Developing Economies: Informations tirées de trois études de cas par pays utilisant les données LSMS-ISA, EUR 30112, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2020, ISBN 978-92-76-16671-9, doi:10.2760/241791.

Sénégal. Ricome et al, 2020¹⁵) et en Sierra Leone (Louhichi et al, 2013, 2014¹⁶), la réforme de la taxe sur la production agricole en Tanzanie (Ricome et al., 2020¹⁷), le soutien à la mécanisation des systèmes d'exploitation du coton en Côte d'Ivoire (Tillie et al, 2018¹⁸) le soutien à la petite irrigation au Niger (Tillie et al, 2019¹⁹), et le soutien à la commercialisation des produits agricoles en Éthiopie (Louhichi et al, 2019²⁰).

¹⁵ Ricome A., Elouhichi K., Gomez Y Paloma S. (2020) Subvention des intrants agricoles au Sénégal. Analyse comparative des trois modes d'intervention à l'aide d'un modèle de ménage agricole, rapport du JRC Science for Policy, EUR 30238 FR.

¹⁶ Louhichi K., Gomez y Paloma S. (2014) Un modèle de ménage agricole pour l'analyse de la politique agroalimentaire dans les pays en développement: Application aux petits exploitants agricoles en Sierra Leone, *Food Policy*, V. 45, avril 2014, pages 1 à 13.

Kamel Louhichi, Sergio Gomez y Paloma, Hatem Belhouchette, Thomas Allen, Jacques Fabre, María Blanco Fonseca, Roza Chenoune, Szvetlana Acs et Guillermo Flichman, 2013, *Modelling Agri-Food Policy Impact at Farm-household in Developing Countries (FSSIM-Dev). Application to Sierra Leone*, JRC Scientific and Policy Reports, EUR 25962 EN.

¹⁷ Ricome, A., Elouhichi, K., Gomez y Paloma, S (2020) Impacts of agricultural products cess (tax) options options de réforme (fiscale) en Tanzanie, rapport du JRC sur la recherche scientifique et technique (JRC116791).

¹⁸ Tillie P; Elouhichi K. Gomez Y Paloma S., 2018, La culture Attelée dans le bassin cotonnier en Côte d'Ivoire: Analysis and Modélisation des impacts d'un programme de relais de la culture Attelée, JRC Science for Policy Report, 29 429 EUR.

¹⁹ Tillie, P., Louhichi, K. et Gomez-Y-Paloma, S., Impacts ex-ante de la Petite Irrigation au Niger. Analyse des effets microéconomiques à l'aide d'un modèle de ménage agricole, 2019. 29 836 EUR RF. JRC Science for Policy Report.

²⁰ Elouhichi K., Temurshoev U., Colen L., Gomez Y Paloma S. (2019) Upscaling the Productivity Performance of the Agricultural Commercialisation Cluster Initiative in Ethiopia, JRC Technical Report, 29950 EN.